



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES TEAM 17 octobre 2024

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy École primaire Sainte-Anne-les-Îles

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Anne-les-Îles, tenue le 17 octobre 2024 à 18 h
Monsieur Shaw était présent à l'école primaire Sainte-Anne-les-Îles, 581, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel à laquelle sont présents :

Madame Michèle Rodrigue	✓	Personnel enseignant
Madame Kim Valois	✓	Personnel enseignant
Madame Dominique L'Écuyer	✓	Personnel enseignant
Madame Catherine Gravel	✓	Personnel enseignant
Madame Ariane Paradis	✓	Personnel de soutien
Madame Kim Duchesne	<input type="checkbox"/>	Personnel service de garde
Madame Geneviève Péloquin	✓	Parent
Madame Véronique Therrien	✓	Parent
Monsieur Frédéric Shaw	✓	Parent
Madame Sophie Benoit	✓	Parent
Madame Marie-Ève Gauthier Grenon	✓	Parent
Madame Alexandrine Joëlle Claër	✓	Parent

Direction : Manon Gélinas

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CÉ.25-10-01

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Alexandrine Claër que l'ordre du jour soit adopté

Adopté par Marie-Ève Grenon Gauthier

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion

Aucune lecture

2. SUJETS D'INFORMATION

3. SUJETS DE CONSULTATION ET D'INFORMATION

3.1 Choix de la présidence et de la vice-présidence

C.É.25-10-02

4. SUJETS DE DÉCISION

Approbation des activités qui nécessite un changement à l'horaire et qui implique un déplacement à l'extérieur de l'école, notamment les sorties et les voyages incluant le fonctionnement des levées de fonds

La ferme du Bassin

Proposé par Dominique L'Écuyer
Adopter par Frédéric Shaw.

5. VARIA

6. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 13 novembre 2024 à 18h00.

CÉ.25-10-03

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente propose la levée de l'assemblée à 18h

Proposé par Alexandrine Claër et Adopté par Marie-Ève Grenon Gauthier

La présidence

Le secrétariat